

**AVIS SUR LES
DISPOSITIFS
MEDICAUX****INTERSTIM II**

Neuromodulateur non rechargeable du
système de neuromodulation des racines
sacrées

Avis de radiation

LPPR

Adopté par la Commission nationale d'évaluation des dispositifs
médicaux et des technologies de santé le 12 mai 2026

Faisant suite à l'examen du 12 mai 2026, la CNEDiMTS a adopté l'avis le 12 mai 2026

**Radiation de la liste des produits et prestations prévue à l'article L.165-1 du
code de la sécurité sociale :**

La Société Medtronic France SAS (France) informe la Commission qu'elle ne commercialise plus la référence d'INTERSTIM II détaillée dans le tableau ci-dessous et demande par conséquent sa radiation de la liste des produits et prestations remboursables. Cette référence est inscrite sous nom de marque.

Code LPP	Intitulé	Référence à radier
3423161	Neuromodulateur rac. sacrées, MEDTRONIC, INTERSTIM II, neuro- modulateur non rech	3058

La Commission prend acte de cet arrêt de commercialisation. Le besoin étant couvert par ailleurs, elle émet en conséquence un avis favorable à la radiation de la liste des produits et prestations mentionnée à l'article L.165-1 du code de la sécurité sociale.

Avis 1 définitif

INTERSTIM II, 12 mai 2026

Toutes nos publications sont téléchargeables sur www.has-sante.fr